

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 03 OCTOBRE 2023

DIFFUSION PUBLIQUE

Présents:

- ➢ Gérard KAUWACHE
- Gérard BOUCHETEIL
- ➤ Isabelle GABAUD
- ➤ Lionel FORESTIER
- Marie AUFAURE
- Gautier CAUBEL
- Frédéric MECHIN
- Karelle MERCIER

<u>Absents</u> excusés : Nathalie BEAUFILS-TÊTE pouvoir donné à M. MECHIN

Absents:

- Début de séance 18 h 30
- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 05 septembre 2023: voté à l'unanimité

1) Communication du Maire:

Demandes de subventions :

Retour favorable de la subvention demandée au Département pour le remplacement de la chaudière : 25% du montant HT auxquels s'ajoutent les 35% de la DETR, soit 60% de subventions pour ce projet.

De plus, il est rappelé que le Fonds de chaleur abondera à hauteur de 20% portant ainsi l'aide à 80%. La consultation des entreprises peut donc être lancée.

Gautier CAUBEL est en charge de ce dossier et se charge donc de faire les demandes de devis qui seront présentés lors d'un prochain conseil.

Des demandes de subventions pour le programme de travaux 2024 ont été demandées au Département dans le cadre des CTD.

Dans la mesure où la date butoir pour déclarer nos besoins était le 1^{er} octobre 2023, la déclaration a été faite pour les travaux suivants :

- Travaux de voirie à La Graulière pour une somme de 8 000€ HT
- Sécurisation de la traversée du village d'Erin 27 000 € HT
- Grosses réparations de la voirie communale

• VC1: 32 750 € HT

• VC4b: 22 760 € HT

Le maire informe le conseil qu'il lui revient maintenant de choisir les priorités de ce que nous pouvons faire dans la mesure de nos moyens financiers.

Après discussion le conseil approuve à l'unanimité les travaux de la Graulière, la sécurisation du village d'Erin et demande que les travaux de grosses voiries soient maintenus mais uniquement pour la VC4b.

Acte est pris de cette demande qui sera officialisée auprès du conseil départemental et étudiée quand nous aurons une visibilité de notre capacité d'autofinancement 2024.

➤ Répartition FPIC 2024 :



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 03 OCTOBRE 2023

DIFFUSION PUBLIQUE

Le Maire propose au conseil municipal de voter sur le FPIC 2024 d'un montant de 4877 € (4934 € en 2023)

Adoption à l'unanimité des membres du conseil pour une répartition dérogatoire libre.

➤ Inauguration de la garderie de l'école de St-Priest-Sous-Aixe : La cérémonie d'inauguration a eu lieu le mercredi 27 septembre en présence du Préfet et du Président du Département. Tout le monde présent a pu apprécier la qualité architecturale du bâtiment et des différentes pièces d'accueil des enfants.

Point redevance incitative :

Une communication va être faite à tous les habitants du Val de Vienne dans les prochains mois pour que chacun puisse mieux comprendre le dispositif de la RI et notamment le montant réel des dépenses qui doit obligatoirement être équilibré par les recettes.

Le Maire demande au conseil l'autorisation de titulariser Marie-Laure VEVAUD : Compte tenu de ses qualités professionnelles et humaines, le maire considère qu'il n'est pas nécessaire d'attendre 1 an pour la titularisation, les 6 mois effectuées ayant donné entière satisfaction.

Le conseil approuve cette décision à l'unanimité.

Délibération COS :

Le comité des œuvres sociales augmentant la part patronale que la commune doit verser pour les agents à compter de 2024 (voir modèle délibération jointe) le conseil approuve cette augmentation à l'unanimité.

2) Communication du 1^{er} adjoint :

- Nettoyage des abords de l'étang du Mas Judaud réalisé par les agents communaux avec un stagiaire qui suit une formation de paysagiste au lycée professionnel des Vaseix.

 Le stage gratuit pour la commune se déroulera pendant 9 semaines (1 semaine en septembre, 2 en octobre et 6 en 2024.)
- ➤ Distribution de 28 composteurs gratuits organisée par la CCVV et la COVED. D'autres distributions auront lieu car le nombre de demandes a été largement supérieur au nombre de composteurs disponibles.
- Autres travaux : fauchage des bas-côtés, nettoyage des chemins de randonnée, entretien des stations d'épuration ...



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 03 OCTOBRE 2023

DIFFUSION PUBLIQUE

3) Communication du 2^{ème} adjoint :

Mme la 2ème adjointe présente au conseil 3 types de colis pour les aînés : 1 est à 16 € et les 2 autres à 19 €.

A l'unanimité, il est décidé d'opter pour un colis à 19 € qui contient moins de produits mais de meilleure qualité qu'avant et qui proviennent de la région.

- 4) Communication du 3^{ème} adjoint :
- Monsieur le 3ème adjoint informe le Conseil que la réunion de la CCC (Commission Consultative Communication) aura lieu jeudi 5 octobre à 18h30 pour travailler sur la trame du prochain journal municipal.
 - 5) Tour de tables des conseillers :
- Gautier CAUBEL informe le conseil qu'il va pouvoir, maintenant que nous sommes sûrs d'obtenir des subventions, faire réaliser des devis à 3 entreprises pour le remplacement de la chaudière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mardi 07 novembre 2023 à 18h30.

Le secrétaire, G. BOUCHETEIL

Le Maire, G. KAUWACHE